



*Comité économique et social européen  
Observatoire du développement durable*

## **Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la directive sur les énergies renouvelables: étude d'impact dans six États membres**

### **Contexte et objectifs**

L'Union européenne (UE) accomplit des progrès satisfaisants dans l'augmentation de la production d'énergie à partir de sources renouvelables. En 2011, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, 13 % de l'énergie consommée dans l'UE en étaient issus. À première vue, ce taux peut paraître faible mais il convient de noter qu'en 2005, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique ne s'élevait qu'à 8,5 %. Même si l'UE dans son ensemble a jusqu'à présent atteint les objectifs qu'elle s'était fixés, les résultats varient d'un pays à l'autre, la plupart d'entre eux dépassant les objectifs et certains ne les satisfaisant pas.

Conformément à l'optique de la stratégie "Wind of Change" formulée par le président, l'Observatoire du développement durable (ODD) a décidé de mener une étude d'impact *ex-post* afin de déterminer les **facteurs** à l'origine des différents niveaux de mise en œuvre de la directive sur les énergies renouvelables et d'examiner les éléments qui sous-tendent la transition vers des systèmes énergétiques plus décentralisés dans les États membres. À cet égard, l'étude accordera une attention particulière au rôle de deux facteurs:

- la **participation de la société civile**; et
- la **structure de propriété** des installations d'énergie renouvelable (c'est à dire une combinaison équilibrée entre les petits producteurs et les plus grandes entreprises).

À côté de ces objectifs pratiques, l'étude recensera également les **bonnes pratiques** des États membres en tenant compte de leur contexte national et formulera des **recommandations** pour la politique énergétique de l'UE et des États membres après 2014 et ce particulièrement dans la perspective de la stratégie Europe 2030.

### **Champ d'application**

Afin d'utiliser au mieux les ressources financières, humaines et le temps disponibles, l'étude aura une portée géographique et thématique limitée.

**Au niveau géographique**, l'étude se concentrera sur **six pays membres**, sélectionnés de manière à assurer une représentation géographique équilibrée (nouveaux et anciens États membres, différents niveaux de mise en œuvre de la directive, etc.), à savoir **la Bulgarie, la France, l'Allemagne, la Lituanie, la Pologne et le Royaume-Uni**. Dans chaque pays sera sélectionnée une **région** donnée. Les infrastructures d'énergie renouvelable se trouvant dans chacune de ces régions feront l'objet de visites et un atelier réunissant les parties prenantes pourrait y être organisé.

**D'un point de vue thématique**, étant donné que l'un des objectifs principaux du projet consiste à examiner le rôle de la société civile, l'étude se penchera sur les sources d'énergie renouvelables qui concernent tout particulièrement les communautés locales. Ont donc été sélectionnées les énergies **solaire** (thermique et photovoltaïque), **éolienne** et la **biomasse** (à l'exception des biocarburants).

### Méthodes

Diverses méthodes seront utilisées mais, vu que d'autres institutions ont déjà effectué des évaluations quantitatives, cette étude insistera davantage sur des méthodes qualitatives permettant la collecte d'informations détaillées auprès des parties prenantes. **Questionnaires, entretiens, ateliers, visites des installations d'énergie renouvelable** et une **analyse de documents** sont au programme. Des statistiques pertinentes fourniront des informations contextuelles qui permettront un meilleur encadrement et une meilleure interprétation de ces données. Les informations collectées seront ensuite traitées et compilées dans un rapport qui fera le point sur les objectifs principaux.

Le **premier atelier réunissant les parties prenantes** se tiendra en Allemagne. Cette "manifestation de lancement" réunira l'ensemble des neuf membres et servira d'exercice didactique en vue de faciliter la préparation des visites locales et des ateliers à venir.

### Résultats

Cette étude d'impact vise avant tout à établir **un rapport**:

- a) qui inventorie les principaux facteurs à l'origine des différences de niveaux de mise en œuvre de la directive sur les énergies renouvelables entre les États membres, en insistant particulièrement sur l'importance du rôle que jouent la société civile et une structure équilibrée en matière de propriété des installations d'énergies renouvelables;
- b) qui recense les bonnes (et éventuellement les mauvaises) pratiques dans les six États membres sélectionnés, chaque pays correspondant dans le rapport à une étude de cas;
- c) qui formule des recommandations politiques à l'attention des institutions européennes et des États membres.

Une version du rapport sera disponible gratuitement en ligne.

Afin que le rapport soit consulté par un public plus large, une **brochure de synthèse** à la présentation attrayante sera également préparée.

Outre les nombreux ateliers des parties prenantes déjà mentionnés, un **atelier final** réunissant les acteurs concernés des échelons local, national et européen sera organisé à Bruxelles pour discuter du projet de rapport.

### Équipe

L'équipe sera composée de neuf membres de l'ODD:

- Un **groupe restreint de trois membres** guidera le travail relatif à l'étude, effectuera des visites dans tous les États membres sélectionnés et rédigera le rapport final: **M<sup>me</sup> Caño Aguilar, M<sup>me</sup> King et M. Ribbe**;
- Un **groupe élargi comprenant six membres** issus des États membres sélectionnés. Chacun de ces membres devra préparer sa propre étude de cas, notamment en collectant et en

analysant des informations, en établissant des contacts avec des acteurs locaux et en appuyant l'organisation de visites de sites. Les membres nationaux sont: **M. Chwiluk (Pologne), M. Coulon (France), M. Jones (Royaume-Uni), M. Mačiulis (Lituanie), M. Stoev (Bulgarie) et M. Van Oorschot (membre hollandais responsable, avec M. Ribbe, de la visite d'étude en Allemagne).**

**Des organisations et des partenaires de la société civile locale** dans chacun des six États membres contribueront à entretenir les contacts avec les acteurs concernés, à organiser des ateliers ou des entretiens et des visites de sites et à faire le point sur les informations au niveau national et local.

Le **secrétariat de l'ODD** apportera son aide et sa contribution tout au long du processus de réalisation de cette étude.

### **Calendrier indicatif**

Débat sur les initiatives locales en matière d'énergie renouvelable	4 novembre 2013
Réunion de lancement du projet	27 novembre 2013
Recherche générale: analyse de documents, questionnaires, entretiens téléphoniques (si nécessaires) et ateliers (dans certains cas) avec la participation d'acteurs nationaux et locaux	Janvier – Mars 2014
Visites d'installations d'énergie renouvelable dans les six États membres	Mars – Juin 2014
Projet de rapport final	25 juin 2014
Ateliers réunissant les parties prenantes à Bruxelles pour discuter du projet de rapport	Juillet 2014
Rapport final et brochure de synthèse	Septembre 2014